

# Délibération

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire | CFVU

Séance du 23 septembre 2025

Délibération n° 108-2025

Point 04.21

### Point 04.21. de l'ordre du jour

#### Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences pour 2025-2026 – Licence Sciences pour la santé

##### EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre des articles L613-1 et L712-6-1 du code de l'éducation, les composantes proposent à la Commission de la formation et de la vie universitaire les modalités d'évaluations des connaissances et des compétences à valoir pour leurs formations diplômantes, pour l'année universitaire 2025-2026.

Les MCC de la Licence Sciences pour la santé ont été présentées lors de la commission ad hoc qui s'est réunie le 12 septembre 2025.

##### Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte les **modalités d'évaluation des connaissances et des compétences pour 2025-2026 de la Licence Sciences pour la santé**

##### Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	37
Nombre de voix pour	37
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

##### Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé

Fait à Strasbourg, le 01<sup>er</sup> octobre 2025



Le Directeur général des services adjoint  
de l'Université de Strasbourg

Bernard LICKEL

Ces modalités sont définitives et ne peuvent pas être modifiées en cours d'année universitaire

**Responsable(s) :** Philippe Clavert et Véronique Bruban, + le porteur dans chaque parcours

## PREAMBULE

Dans le seul cadre de ce document, l'expression « **Formation de santé** » désignera les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie, de maïeutique, et de masso-kinésithérapie (sous réserve de convention valide).

## INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits et la détermination du statut de l'étudiant.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur [inscriptions.unistra.fr](http://inscriptions.unistra.fr)

## INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle est complémentaire à l'inscription administrative en première année de licence Sciences pour la santé.

Elle ne nécessite pas de démarche complémentaire par l'étudiant.

## NOMBRE D'INSCRIPTION

Une seule inscription en L1 SpS est possible.

Aucun redoublement en L1 SpS n'est possible, y compris dans un des autres parcours de la mention.

## ASSIDUITE

L'assiduité est obligatoire

Elle est exigée dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Toute absence doit être justifiée dans les sept jours calendaires auprès du service de scolarité compétent.

## CONTRAT PEDAGOGIQUE

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation.

En première année de licence, seules les obligations d'assiduité aux activités pédagogiques, hors épreuves avec convocation, peuvent être aménagées par contrat pédagogique pour les profils spécifiques. L'aménagement ne pourra pas concerner un éventuel étalement de la durée des études (année sur deux ans).

Ce contrat ne s'applique qu'à l'année universitaire en cours. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

## MODALITES D'ACCES ET DE PROGRESSION EN LICENCE

La première année de licence est organisée en année, blocs de compétences, et UE. L'année de L1 se compose de trois blocs :

Le bloc des UE Santé, commun à tous les parcours

Le bloc des UE Transversales, commun à tous les parcours

Le bloc des UE Disciplinaires hors santé, spécifique à chaque parcours.

Les notes feront l'objet d'un affichage progressif, mais ne seront définitives qu'après décision souveraine du jury de fin d'année.

Les modalités d'admission en formation pour une filière de Santé (MMOP et K) sont précisées dans un document distinct établi par l'université.

Pour accéder à l'année supérieure dans la mention SpS, l'étudiant doit avoir validé l'année en cours.

Pour la poursuite d'études dans la mention de licence disciplinaire correspondant au parcours d'inscription en L1 SPS, l'étudiant doit

cumulativement avoir validé : l'année en cours et le bloc des UE disciplinaires (hors santé), sans compensation.

## VALIDATION D'ACQUIS

Les commissions pédagogiques (régies par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation) sont chargées de la validation des acquis. Ces validations ne sont étudiées et prononcées que dans l'objectif de valider la licence. Toute validation d'acquis en vue de l'accession aux formations de santé obéit à une réglementation distincte, les dispositions du présent chapitre ne s'appliquent donc pas dans ce cas.

Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutifs) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants. Les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

## ETUDES ACCOMPLIES A L'ETRANGER

La première année de licence ne permet pas de mobilité internationale, entrante ou sortante.

## MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Aucun stage n'est prévu en LSpS.

## COMPENSATION A L'UE

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE, se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

## COMPENSATION EN LICENCE ET OBTENTION DU DIPLOME

Au niveau des blocs d'UE de L1, les notes des UE, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note du bloc et se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le bloc est validé dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau de l'année de L1, les notes des UE, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la moyenne générale de l'année. L'année est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20, et s'il a validé au moins un des deux blocs suivants : le bloc des UE santé ou le bloc des UE disciplinaires hors santé.

Pour l'accès aux formations de santé : un des critères est que le bloc des UE Santé de L1SpS doit être validé sans compensation entre les trois blocs (moyenne de ce bloc  $\geq 10/20$ ). Le jury déterminera la note seuil d'admission et d'admissibilité pour ce bloc  $\geq 10$ . Le diplôme de Licence s'acquiert en validant les 6 semestres qui le compose.

## CAPITALISATION

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE non acquise appartenant à une année validée ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note du semestre concerné. Toutefois elle peut être représentée à un examen d'un autre parcours si elle est inscrite dans une autre mention pour l'obtention de ce second diplôme.

## JURYS

Les jurys sont désignés par la présidente de l'université sur proposition du comité directeur de la licence Sciences pour la santé.

Il est créé un jury d'année, qui se prononce sur la validation des UE, des blocs de compétences et de l'année.

Il est créé un jury d'admission en formation de santé MMOP et K. A l'issue de chacun des deux groupes d'épreuves, le jury d'admission se prononce sur l'affectation des candidats dans les différentes formations de santé.

## CALCUL DE LA MOYENNE GENERALE DU DIPLOME DE LICENCE

La moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des six semestres, sans pondération des semestres.

## ÉVALUATION CONTINUE INTEGRALE - PRINCIPES DIRECTEURS

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements dont l'objectif est de renforcer la dimension formative des évaluations et de conférer aux retours sur les évaluations un rôle important dans la progression de l'étudiant.

Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une

UE. Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

## ORGANISATION DE L'EVALUATION CONTINUE INTEGRALE

L'organisation temporelle de toutes les évaluations (avec et sans convocation) est établie de façon concertée par l'équipe pédagogique de la formation. Le responsable de la formation ou le directeur des études (ou équivalent), est le responsable de ce calendrier. Il garantit la meilleure coordination possible entre les évaluations au sein de l'équipe pédagogique. L'organisation pratique est coordonnée par l'équipe pédagogique, les scolarités.

La répartition régulière des évaluations peut être garantie par le recours systématique à des créneaux hebdomadaires identifiés dans l'emploi du temps.

Le planning des évaluations avec convocation (qui doivent être identifiées comme telles dans les modalités d'évaluation de chaque formation) est publié au cours des deux premières semaines du semestre. Si des modifications doivent être apportées au planning de ces évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles sont communiquées 15 jours avant l'évaluation.

Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations peuvent être accordés au profit des étudiants à profil spécifique (étudiants salariés, sportifs ou musiciens de haut niveau, en situation de handicap, etc.)

### Identification des copies d'examen

Seules les copies correctement identifiées seront prises en compte lors de la correction. Cette identification se fait dans l'encart prévu à cet effet sur les copies d'examen. Pour les épreuves anonymisées, l'identification se fait à l'aide du numéro fourni lors de l'inscription administrative.

Pour l'étudiant ayant rendu une copie sans identification ou avec une identification erronée, aucune recherche d'identité ou de copie ne sera menée et la note zéro lui sera attribuée.

## MODALITES D'EVALUATION ET RESTITUTION PEDAGOGIQUE AUX ETUDIANTS

L'élément de base de l'évaluation est l'UE.

L'évaluation continue intégrale repose sur des évaluations multiples et de formes variées, comme des épreuves écrites, orales, des activités pratiques, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation. Elle permet d'apprécier la progression des acquis des connaissances et compétences visés par l'UE, et propose d'éventuelles remédiations à l'étudiant.

Chaque épreuve est corrigée dans un délai raisonnable, en tout état de cause avant l'évaluation suivante, selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

## NOMBRE D'EVALUATIONS PAR UE

Les évaluations doivent être en nombre suffisant pour respecter le principe de seconde chance. Le nombre global de notes est à apprécier en fonction du nombre d'ECTS et/ou du nombre d'enseignements qui composent l'UE, ainsi que de la nature et de la durée des épreuves.

Aucune note ne contribue pour plus de 50% de la moyenne de l'UE.

Un minimum de deux notes est visé par UE, pour une véritable progression de l'étudiant et des remédiations entre les évaluations.

## ABSENCE AUX EPREUVES

**Pour les épreuves des UE santé, des UE disciplinaires de L1, des UE MTU et PPP :**

La présence aux épreuves, avec ou sans convocation, est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études.

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant transmet une justification à la scolarité de la faculté de Médecine, Maïeutique, Sciences de la santé au moyen du formulaire de contact LSpS <https://assistance-etudiant.unistra.fr/> dans un délai de rigueur de sept jours calendaires à compter de la date de l'épreuve considérée, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable

Une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable de la formation, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale. Aucune absence à cette épreuve de substitution ne peut être justifiée. En cas d'absence à l'épreuve de substitution, l'étudiant est automatiquement considéré comme défaillant à l'épreuve et à l'année.

En l'absence de justification à l'épreuve initiale, l'étudiant est considéré comme défaillant à l'épreuve et à l'année.

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant transmet une justification à la scolarité de la faculté de Médecine,

Maïeutique, Sciences de la santé au moyen du formulaire de contact LSpS <https://assistance-etudiant.unistra.fr/> dans un délai de rigueur de sept jours calendaires à compter de la date de l'épreuve considérée, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. En cas d'absence justifiée, la note est alors neutralisée par le président de jury. Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de la formation, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Aucune absence à cette épreuve de substitution ne peut être justifiée. En l'absence de justification à l'épreuve initiale, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

#### **Pour les épreuves de l'UE Anglais de L1SpS :**

Des conditions différentes de celles précisées ci-dessus s'appliquent.

Pour chaque épreuve de l'élément pédagogique Starter Unit non réalisée avant la date limite fixée par le responsable de l'UE, une justification doit être transmise à la scolarité de la faculté de Médecine, Maïeutique, Sciences de la santé au moyen du formulaire de contact LSpS <https://assistance-etudiant.unistra.fr/> dans un délai de rigueur de sept jours calendaires à compter de la date limite de l'épreuve considérée, sauf en cas de force majeure. En cas de justification recevable, le responsable de l'UE accorde à l'étudiant un délai supplémentaire de sept jours calendaires selon les dates qu'il communiquera alors par mail à l'étudiant. Passé ce délai supplémentaire accordé à l'étudiant, la note de 0 lui est attribuée si l'épreuve considérée n'est pas réalisée dans les temps. Aucun autre délai n'est accordé, que ce nouveau retard soit justifié ou non.

L'élément pédagogique Exploration Unit ne comprend qu'une seule épreuve notée. La note de cette épreuve ne peut donc être neutralisée. En cas d'absence à cette épreuve, l'étudiant transmet une justification à la scolarité de la faculté de Médecine, Maïeutique, Sciences de la santé au moyen du formulaire de contact LSpS <https://assistance-etudiant.unistra.fr/> dans un délai de rigueur de sept jours calendaires à compter de la date de l'épreuve considérée, sauf cas de force majeure. Une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale dans sa forme. En cas d'absence à cette épreuve de substitution, la note de 0 est attribuée à l'étudiant, que cette absence soit justifiée ou non.

Pour les absences aux épreuves avec et sans convocation, sont considérées comme des justifications recevables :

- Une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- Un empêchement subit et grave indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours calendaires après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Il ne peut être accordé de dispense totale ou partielle de présence ni aux épreuves avec ni aux épreuves sans convocation.

#### **REGLE(S) ADDITIONNELLE(S)**

Pour le détail des modalités d'admission en formation de santé : Consulter le document dédié.

L1 UE Santé et transversales

Mention	Sciences pour la Santé									
Parcours										
Responsable ou directeur des études										
Composante										
Objets pédagogiques										
Intitulés	Epreuves Session initiale									
	Credit(s) ECTS	CoefCient mat.	Note seuil	Coefficient ép.	Intitulé	Type	Durée	Epreuve avec convocation (O/N)	Note seuil	Notions/Contenu
Semestre 1	18	18								
UE 1 - Constitution et transformation de la matière Resp: Aurélie BOURDIOUX (pharmacie) et Vincent BALL (dentaire)	5	5	/	0,5	Ecrit thème 1	E	40 min	O	-	1. Composition élémentaire de la matière 2. Espèces chimiques 3. Molécules organiques 4. Structure et géométrie moléculaire, isomérie 5. La chime en solution aqueuse 6. Types de réaction 7. Aspects quantitatifs 8. Équilibres, contrôle cinétique ou thermodynamique 9. Etat de la matière 10. Acide-base 11. Oxydo-réduction 12. Réactivité des molécules organiques
UE 2 - Les molécules du Vivant Resp: Valérie LAMOUR (médecine) et Eleonore REAL (pharmacie)	4	4	/	0,5	Ecrit 1	E	40 min	O	-	1. Les briques du vivant : relations structures fonctions - Glucides - Lipides - Hétérocycle aromatique - Acides aminés et protéines 2. Métabolisme : le catabolisme - Néoglucosaminidase - Nombre de réactions limitées en biochimie - Exemple d'une voie métabolique 3. Organisation et expression du génome humain - Structure et propriété des acides nucléiques - RéPLICATION de l'ADN - Anomalies de l'ADN - mécanismes de réparation - TÉMOIGNAGE de l'ADN en ARN - Code génétique - Organisation du génome humain - Etude du génome: approches méthodologiques
UE 3 - Mathématiques Resp: Nicolas MEYER (médecine) et Julien GODET (pharmacie)	3	3	/	0,5	Ecrit 1	E	40 min	O	-	1. Outils mathématiques pour la biologie 2. Statistiques - inférence fréquentiste 3. Probabilités - inférence bayésienne
UE - Sciences humaines et sociales (SHS) resp: Déborah DUBALD (DHVS, médecine)	3	3	/	0,5	Ecrit 2	E	40 min	O	-	1. Acquisition des savoirs fondamentaux des sciences humaines et sociales en santé 2. Acquisition des savoir-faire élémentaires de la méthode d'analyse d'image en santé et développement d'une littératie visuelle.
UE - Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) Resp: Edouard LAROCHE (physique)	3	3	/	0,1	quizz(à distance)	E	30 min	N	-	* connaissance de l'université et du système universitaire
				0,3	oral	O	3 min	O	-	* faire preuve d'une démarche réflexive sur son rôle d'étudiant
				0,45	rappart			N	-	* identifier le travail à faire et organiser son travail personnel selon des méthodes qui sont les plus efficaces pour soi
				0,15	Perfectionnement orthographe		/	N	-	* faire des recherches documentaires dans les bibliothèques et sur l'ENT

Détail  
volume horaire

30h CM  
22h30 TD

25h CM  
10h30 TD

20h CM  
7h30 TD

35h CM  
3h TD

2h CM + séance  
BU  
9,5h de TP

Mention	Sciences pour la Santé						L1 UE Santé et transversales
Parcours							
Responsable ou directeur des études							
Composante							
Objets pédagogiques	Epreuves Session Initiale						
Intitulés	Crédits ECTS	Coefficient mat.	Note seuil	Intitulé	Type	Durée	Epreuve avec convocation (O/N)
							Note seuil

L1 UE Santé et transversales

Semestre 2	21	21									
UE 4 - Le corps humain, l'homme dans son environnement Resp: Philippe CLAVERT (médecine) Pr TELEIN	4	4	/	0,5	écrit 1	E	40 min	O	1. Embryologie - la fécondation - l'embryon-implantatoire - maturation/implantation - neurulation - modélage du mésoderme, forme du corps jusqu'à nos membres - forme du corps (suite), feuilletés jusqu'à l'endoderme - feuilletés et annexes jusqu'à la vésicule vitelline - annexes (amnios, placenta) - 2. Anatomie Générale du corps humain et organisation des grandes fonctions - 3. Biologérgétique 4. L'homme et la biodiversité	36h CM 2h30 TD	
					écrit 2	E	40 min	O			
UE 5 - Etude fonctionnelle de la cellule et Histologie générale Resp: Michèle BEAU-FALLER (médecine) et Cristina ANTAL (médecine)	5	5	/	0,5	CC1	E	40 min	O	1. Systèmes biologiques (en filigrane) organisation des différents-organes, biologie cellulaire. Histologie générale (l'assemblage des cellules en tissus, l'organisation interne des cellules selon leurs fonctions spécifiques)	3.1 Introduction 3.2 Biologie cellulaire 3.3 Cycle cellulaire et mitose 3.4 Histologie 3.5 Synthèse	
					CC2	E	40 min	O			
UE 6 - Physique et Biophysique Resp: Cyrille BLONDET (médecine) et Pascal DIDIER (pharmacie)	4	4	/	0,5	Ecrit 1	E	40 min	O	1. Mathématiques pour la Physique en Santé 2. Thermodynamique 3. Mécanique 4. Electrostatique 5. Radioactivité 6. Optique corpusculaire 7. Optique géométrique 8. Transports membranaires	28h CM 15h TD	
					Ecrit 2	E	40 min	O			
UE - Sciences humaines et sociales (SHS) resp: Déborah Dubald (DHVS / médecine)	2	2	/	1	# La note se compense avec les deux notes des épreuves du S1 pour la validation du bloc transversal (la note du S2 vaut autant que les deux CC du S1)	E	1h	O	Poursuite et approfondissement des compétences développées au S1: - Considération des savoirs fondamentaux des sciences humaines et sociales en santé - Approfondissement des savoir-faire de la méthode d'analyse d'image en santé et développement d'une littéracy visuelle.	4,5h TD	
					/		/	/			
UE Projet Professionnel Personnalisé (PPP) Véronique BRUBAN (pharmacie)	3	3	/	0,5	rappor écrit	E	/	N	Entrainement à l'épreuve orale d'AIS (2e groupe d'épreuves), sous forme de capsules en distanciel (3h) et d'ateliers en présentiel (4,5h) Cet enseignement est réservé aux étudiant·es admissibles au 2e groupe, ou qui se désistent du 1er groupe, et qui passent les épreuves du 2e groupe	3hTD distanciel 4,5h TD présentiel	
					oral	O	5 à 15 min	N			
UE Anglais Resp: Sagar RAJESH GANGWANI	3	3			Starter Unit (obligatoire) + 1 Exploration Unit (1 choix obligatoire sur 6). Cf. MECC ci-dessous						

Mention	Sciences pour la Santé											
Parcours												
Responsable ou directeur des études												
Composante												
Objets pédagogiques												
Intitulés	Epreuves											
	Session initiale											
Credit(s) ECTS	CoefCient mat.	Note seuil	Coefficient ép.	Intitulé	Type	Durée	Epreuve avec convocation (O/N)	Note seuil	Notions/Contenu		Détail	volume horaire

Détail anglais												
Starter Unit		1	/	0	Questions à Choix Multiples n°1, épreuve en ligne, en temps limité	QC	20 minutes	N				
Resp: Sagar RAJESH GANGWANI		0,5		0,5	Questions à Choix Multiples n°2, épreuve en ligne, en temps limité	QC	20 minutes	N				
Anglais - Exploration Unit - Reaction Paper (choix 1)		3	/	0	A mi-module : production écrite individuelle de 300 mots maximum de type "reaction paper", sur le sujet de recherche lié au thème général du module, choisi par l'étudiant en lien avec les sujets étudiés pendant le semestre et validé en début de module par l'enseignant. Travail à déposer sur Moodle par l'étudiant. Retour indicatif et formatif.	PE	300 mots	N				12h TD
Anglais - Exploration Unit - Débattre (choix 2)		3		1	En fin de module : production écrite sur table individuelle de 500 à 600 mots maximum de type "reaction paper" sur un sujet imposé et qui sera lié au thème général du module. La recherche aura été effectuée tout au long du cours.	PE	90 minutes	N				12h TD
Anglais - Exploration Unit - Improviser par deux (choix 3)		3		0	A mi-module : interaction orale en petit groupe enregistrée par les étudiants eux-mêmes, portant sur un sujet de recherche lié au thème général du module. Sujet choisi par l'étudiant et validé par l'enseignant en amont. Petits groupes formés par les étudiants. Le fichier vidéo ou audio est à déposer sur Moodle. Durée : 2 minutes par étudiant, multipliées par le nombre d'étudiants du petit groupe. Retour indicatif et formatif.	EO	2 minutes par étudiant	N				12h TD
Anglais - Exploration Unit - Présenter à trois (choix 4)		3		0	A mi-module : interaction orale en binôme sur un sujet de discussion lié au thème général du module, attribué au hasard par l'enseignant. Blinômes formés par les étudiants dans la mesure du possible. Fichier vidéo à déposer en ligne, ou oral en direct dans BBB (au choix de l'étudiant) Retour indicatif et formatif.	EO	5 minutes par binôme	N				12h TD
Anglais - Exploration Unit - Présenter seul (choix 5)		3		1	En fin de module : interaction orale en direct dans BBB en binômes, formés au hasard par l'enseignant. En cas de nombre impair, un groupe de 3 sera formé. Cette interaction orale portera sur le sujet de discussion attribué par l'enseignant au dernier moment au hasard parmi les sujets étudiés dans le cours.	EO	4 minutes par étudiant - 8 minutes par binôme	N				12h TD
Anglais - Exploration Unit - Présentation et Entretien (choix 6)		3		0	A mi-module : présentation orale en groupe de 3 étudiants, formé par les étudiants. Cette présentation orale en direct dans BBB portera sur le sujet de discussion, lié au thème général du module, choisi par le groupe et validé par l'enseignant en amont. Retour indicatif et formatif.	EO	5 minutes par groupe	N				12h TD
		1		1	En fin de module : présentation orale en direct avec support visuel dans BBB par le même groupe et sur le même sujet que celui de la présentation orale de mi-module.	EO	10 minutes par groupe de 3 (En cas de nombre impair, 1 groupe de 4 : 12 minutes)	N				
		0		0	A mi-module : présentation orale individuelle de 2 minutes, en direct dans BBB, portant sur le sujet de discussion lié au thème général du module, choisi par l'étudiant et validé par l'enseignant en amont. Retour indicatif et formatif.	EO	2 minutes par étudiant	N				12h TD
		1		1	En fin de module : présentation orale individuelle en direct dans BBB sur le même sujet que celui de la présentation orale de mi-module. Durée : 4 minutes par étudiant.	EO	4 minutes par étudiant	N				
		0		0	A mi-module : présentation orale individuelle de 2 minutes, en présentiel, portant sur le sujet de discussion, lié au thème général du module, choisi par l'étudiant et validé par l'enseignant en amont. Retour indicatif et formatif. - 2 minutes par étudiant.	EO	2 minutes par étudiant	N				12h TD
		1		1	En fin de module : présentation orale individuelle en présentiel sur un sujet, lié à celui de la présentation orale de mi-module, validé par l'enseignant. Durée : 4 minutes de présentation par étudiant + 2 minutes de questions. - 6 minutes par étudiant.	EO	6 minutes par étudiant	N				

2025/2026										U.F.R. : CHIMIE	
Mention Sciences pour la Santé (L1)										Parcours Chimie et Santé	
Responsables : Hélène Villar-Mamane											
<b>Semestre 1 (ECI)</b>											
<b>OBJETS DISCIPLINAIRES (hors SANTE)</b>					<b>EPREUVES</b>						
					Session principale (ECI)						
Intitulé de l'UE ou de la matière	Responsable	mutualisation	Credit ECTS	Coefficient UE	Coefficient	Intitulé	Type b)	Durée	Convocation	notions/objectifs	détails
<b>UE 1.6. Mathématiques S1</b>			<b>3</b>	<b>3</b>							volume horaire
<i>UE 1.6. Mathématiques S1</i>	(MI)				1,5	CC1	écrit	1h30	avec	Outils mathématiques pour le chimiste	
<b>UE 1.7. Chimie disciplinaire S1</b>			<b>6</b>	<b>6</b>	1,5	CC2	écrit	1h30	avec		52h CI
<i>Chimie disciplinaire S1</i>	Villar Mamane Hélène (CH)	non			2	écrit 1	E	1h30	avec	Notions complémentaires et approfondies en architecture et transformations de la matière.	
<i>Chimie expérimentale 1 (CH1LAM36)</i>	Jeandon Christophe (CH) et Villar Mamane Hélène (CH)	oui (L1 Chimie)			2	écrit 2	E	1h30	avec	Atome d'hydrogène et atomes polyélectroniques, structure de l'édifice moléculaire et représentations, approche orbitaire de la liaison chimique. Représentation des molécules	16h CM 14h TD
					0,8	TP noté	pratique	4h	sans	Apprentissage expérimental de la chimie niveau débutant	
					1,2	Examen de TP écrit	E	1h00	avec		30h TP
<b>Semestre 2 (ECI)</b>											
<b>OBJETS DISCIPLINAIRES (hors SANTE)</b>					<b>EPREUVES</b>						
					Session principale (ECI)						
Intitulé de l'UE ou de la matière	Responsable	mutualisation	Credit ECTS	Coefficient UE	Coefficient	Intitulé	Type b)	Durée	Convocation	notions/objectifs	détails
<b>UE 2.7. Physique mineure Chimie L1SpS</b>			<b>4</b>	<b>4</b>							volume horaire
<i>UE 2.7. Physiquemineure Chimie L1SpS</i>	Barlepp Sébastien (PH)	non			2	écrit 1	E	1h30	avec	Physique pour le chimiste	Electrostatique et Ondes et vibrations
<b>UE 2.8. Chimie disciplinaire S2</b>			<b>8</b>	<b>8</b>	2	écrit 2	E	1h30	avec		24h CM 20h TD
<i>UE 2.8. Chimie disciplinaire S2</i>	Villar Mamane Hélène (CH)	non			4	écrit 1	E	1h30	avec	Notions complémentaires et approfondies en architecture et transformation de la matière.	Atome d'hydrogène et atomes polyélectroniques, structure de l'édifice
					4	écrit 2	E	1h30	avec		24h TD

## Mathématiques

Mention	Sciences pour la Santé							
Parcours	Mathématiques							
Responsable ou directeur des études	Guillaume Klein							
Composante	UFR Maths Info							
Objets pédagogiques	<b>Epreuves</b> Session initiale							
Intitulés	Crédits ECTS	Coefficient mat.	Note seuil	Coefficient ép.	Initié	Type	Durée	Epreuve avec convocation (O/N)
								Note seuil
<b>Semestre 1</b>								
UE disciplinaire S1	9							
Matière 1 - Analyse S1		4		1,5	CC1	E	1h30	N
				2	CC2	E	2h00	O
Matière 2 - Algèbre S1		5		1,5	CC1	E	1h30	N
				2	CC2	E	2h00	O
<b>Semestre 2</b>								
UE disciplinaire S2	12							
Matière 1 - Analyse S2		5	-	1,5	CC1	E	1h30	N
				2	CC2	E	2h00	O
Matière 2 - Algèbre S2		4		1,5	CC1	E	1h30	N
				2	CC2	E	2h00	O
Matière 3- Informatique		3		2	Pratique	-	2h00	O *
				2	CC1	E	2h00	O *

\* Pour l'UE d'informatique au S2 les deux CC sont convoqués mais il n'y a qu'une seule substitution commune aux deux épreuves.

2025/2026	U.F.R. : Sciences et Technologies Mention Sciences pour la Santé (L1) Parcours Plurisciences et santé Responsables : Marc Ulrich
-----------	---

Semestre 1 (ECI)										EPREUVES Session principale (ECI)		
Intitulé de l'UE ou de la matière	Responsable	Mutualisation	Credits ECTS	Coefficient UE	Coefficient	Intitulé	Type(b)	Durée	Convocation	notions/objectifs	détails	volume horaire
<b>Géoscience 1</b>  <i>Structure de la Terre</i>	F. Masson (EOST)	STU	3	1	0,3	CC1	E	1h00	sans	L'objectif principal est d'acquérir les notions et le vocabulaire de base permettant de comprendre et de décrire la structure et la dynamique des enveloppes terrestres. Les deux premières parties de ce module s'intéresseront à la forme, à la structure de la terre ainsi qu'à son fonctionnement thermique. La troisième partie présentera les différentes enveloppes superficielles de la terre (atmosphère, hydroosphère et biosphère)		24h de CM
					0,3	CC2	E	1h00	sans			
					0,4	Epreuve terminale	E	1h00	avec			
<b>Mathématiques S1</b>			3	1	1,35	CC1	E	1h30	avec	Analyse	32h de CI	
<i>Mathématiques S1</i>		Chimie, STU			1,35	CC2	E	1h30	avec			
<b>Physique S1</b>			3	1	0,3	participation-présence			sans			
<i>Physique S1</i>	(PHY)	STU			0,5	écrit 1	E	1h30	avec	Acquisition de notions de bases en électrostatique.	Analyse dimensionnelle, Charge, champ et potentiel, Milieux	
					0,5	écrit 2	E	1h30	avec			
Semestre 2 (ECI)										EPREUVES Session principale (ECI)		
Intitulé de l'UE ou de la matière	Responsable	Mutualisation	Credits ECTS	Coefficient UE	Coefficient	Intitulé	Type(b)	Durée	Convocation	notions/objectifs	détails	volume horaire
<b>Géosciences 2</b>  <i>Géodynamique</i>	F. Masson (EOST)	Chimie, S&T	3	1	0,5	CC1	E	0h30	sans	Cette UE présentera la théorie de la tectonique des plaques et montrera en utilisant diverses disciplines des géosciences (géologie, géophysique, géodésie, ...) que la lithosphère peut se déplacer, se soulever, s'enfoncer et se déformer.		18h CM 4h TD
					0,5	CC2	E	0h30	avec			
					0,5	CC1	E	1h30	avec			
<b>Mathématiques S2</b>			3	1	0,5	CC2	E	1h30	avec	Analyse et algèbre	12h CM 24h TD	
<i>Mathématiques S2</i>		STU			0,5							
<b>Physique S2</b>			3	1	0,5	écrit 1	E	1h30	avec	Maîtriser la description d'un mouvement harmonique libre, amorti ou forcé. Maîtriser la notion d'onde progressive et stationnaire.	Mouvements oscillants, Propagation – Onde mécanique et acoustique	
<i>Physique S2</i>	(PHY)	STU			0,5	écrit 2	E	1h30	avec			
<b>Compléments de Chimie</b>			3	1								
<i>Compléments de Chimie</i>	H. Villar Mamane (CH)	STU			0,5	écrit 1	E	1h30	avec	Équilibres chimiques		20h CM 20h TD
					0,5	écrit 2	E	1h30	avec			

**Sciences de la Terre**

2025/2026	U.F.R. : Mention Parcours Responsables :	Sciences de la Terre et de l'Univers Sciences pour la Santé (L1) Sciences de la Terre (ST) et santé Marc Ulrich
-----------	---	--

Semestre 1 (ECI)										EPREUVES Session principale (ECI)		
OBJETS DISCIPLINAIRES (hors SANTE)					EPREUVES Session principale (ECI)							
Intitulé de l'UE ou de la matière	Responsable	Mutualisation	Credits ECTS	Coefficient UE	Coefficient	Intitulé	Type b)	Durée	Convocation	notions/objectifs	détails	volume horaire
Géoscience 1			3	1								
Structure de la Terre	F. Masson (EOST)	STU			0,3	CC1	E	1h00	sans	L'objectif principal est d'acquérir les notions et le vocabulaire de base permettant de comprendre et de décrire la structure et la dynamique des enveloppes terrestres. Les deux premières parties de ce module s'intéresseront à la forme, à la structure de la terre ainsi qu'à son fonctionnement thermique. La troisième partie présentera les différentes enveloppes superficielles de la terre (atmosphère, hydroosphère et biosphère)		24h de CM
					0,3	CC2	E	1h00	sans			
					0,4	Epreuve terminale	E	1h00	avec			
Mathématiques S1			3	1								
Mathématiques S1	Chimie, STU				1,35	CC1	E	1h30	avec	Analyse		32h de CI
					1,35	CC2	E	1h30	avec			
					0,3	participation-présence			sans			
Physique S1			3	2								
Physique S1	(PHY)	STU			0,5	écrit 1	E	1h30	avec	Acquisition de notions de bases en électrostatique.	Analyse dimensionnelle, Charge, champ et potentiel, Milieux	16hCM 14h TD
					0,5	écrit 2	E	1h30	avec			
Semestre 2 (ECI)										EPREUVES Session principale (ECI)		
Intitulé de l'UE ou de la matière	Responsable	Mutualisation	Credits ECTS	Coefficient UE	Coefficient	Intitulé	Type b)	Durée	Convocation	notions/objectifs	détails	volume horaire
Géosciences 2			3	1								
Géodynamique	F. Masson (EOST)	S&T			0,5	CC1	E	0h30	sans	Cette UE présentera la théorie de la tectonique des plaques et montrera en utilisant diverses disciplines des géosciences (géologie, géophysique, géodésie,...) que la lithosphère est active, se déplace, se soulève, s'enfonce et se déforme.		18h CM 4h TD
					0,5	CC2	E	0h30	avec			
Mathématiques S2			3	1								
Mathématiques S2	STU				0,5	CC1	E	1h30	avec	Analyse et algèbre		12h CM 24h TD
					0,5	CC2	E	1h30	avec			
Physique S2			3	1								
Physique S2	(PHY)	STU			0,5	écrit 1	E	1h30	avec	Maîtriser la description d'un mouvement harmonique libre, amorti ou forcé. Maîtriser la notion d onde progressive et stationnaire.	Mouvements oscillants, Propagation – Onde mécanique et acoustique	16h CM 14h TD
					0,5	écrit 2	E	1h30	avec			
Compléments de Chimie			3	2								
Compléments de Chimie	H. Villar Mamane (CH)	Plurisciences			0,5	écrit 1	E	1h30	avec	Equilibres chimiques		20h CM 20h TD
					0,5	écrit 2	E	1h30	avec			

**Physique**

Mention		Sciences pour la Santé 2025/2026												
Parcours		Physique et Santé												
Responsable ou directeur des études		Thierry PRADIER												
Composante		Faculté de physique et Ingénierie												
Objets pédagogiques														
Titulés														
		Credit(s) ECTS	Coefficient mat.	Note seuil	Coefficient Sp.	Intitulé	Type	Durée	Epreuve avec conciliation (O/N)	Note seuil	Notions/Contenus	Détail (cas échéant)	Volume horaire	
<b>Semestre 1</b>		9	-	-										
Liste des UE obligatoires														
UE 1 - Physique 1		6	-	-										
Modélisation physique / Mécanique 1			-	-	3	CC1	E	1h30	O	-	Cet enseignement permet l'acquisition de compétences de base en mécanique du point matériel.	Analyse dimensionnelle – grandeurs et unités Rappel de calcul vectoriel Cinématique Dynamique du point matériel Énergétique du point matériel	16h CM + 16h TD	
Modélisation physique / Electrostatique 1					1	CC2		1h	O			Notions d'Electrostatique	6h CM + 6h TD	
Méthode mathématique pour la physique					2	CC3	E	1h	O	-	Maîtriser des outils mathématiques et des méthodes de calcul utiles à un physicien.	Ce cours à pour but de donner un savoir-faire dans l'utilisation d'outils mathématiques utiles à un physicien. Des méthodes de calcul seront développées sur les notions suivantes : continuité, dérivation, intégration d'une fonction de variables réelles,suites, séries, équations différentielles.	10h CM + 10 h TD	
UE 2 - Mathématique pour les sciences 1		3	-	-	1,35	CC1	écrit	1h30	O				32HCl	32H Cl
					1,35	CC2	écrit	1h30	O					
					0,3	participation-présence			N					
<b>Semestre 2</b>		12	-	-										
Liste des UE obligatoires														
UE 3 - Physique 2		6	-	-										
Vibrations / Mécanique 2			-	-	2	CC1	E	1H30	O	-	Maitriser la descriptions d'oscillations harmoniques libres, amorties ou forcées. Maitriser la notions d'onde et leur propagation Comprendre l'optique géométrique. Etre à même de décrire quelques systèmes optiques simples. Calculer des champs et potentiels électriques plus complexes	Mouvements oscillants Propagation – Onde mécanique et acoustique, Optique géométrique, Instruments d'optique + suite Electrostatique du S1	16h CM + 16 h TD	
Vibrations / Optique géométrique					1	CC2	E	1H	O	-			8h CM + 8hTD	
Electrostatique 2			-	-	1	CC3	E	1h	O	-			8h CM + 8hTD	
UE 4 - Mathématique pour les sciences 2		6	-	-	1,5	CC1	E	1h00	N	-				
					1,5	CC2	E	1h00	N					
					3	CC3	E	2h00	O	-				
													Modalités définies par l'UFR Mathématique & Informatique	

Droit

Mention	Licence Sciences pour la Santé				
Parcours	Droit et santé				
Responsable ou directeur des études	Pr. Céline PAUTHIER				
Composante	Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion				
Liste des UE	Si les UE sont composées de plusieurs matières, indiquer leurs intitulés dans les cases de la colonne ci dessous	Coefficient des épreuves	Initiés de l'épreuve	Durée (en minutes)	Evaluations au cours du semestre
					Épreuve avec convocation (rappel : Absence = DÉF) Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = neutralisation) = O ; ABI = neutralisation)

Semestre 1					
Intitulé de l'UE : Droit privé 1 Responsable : Céline Pauthier Composante porteuse : Faculté de droit Nombre d'ECTS : 3	Droit privé et théorie générale de la personnalité juridique	1 Epreuve écrite - connaissances	60	x	
		1 Epreuve écrite compétences	90	x	
Intitulé de l'UE : Droit public 1 Responsable : Céline Pauthier Composante porteuse : Faculté de droit Nombre d'ECTS : 3	Droit constitutionnel 1	1 Epreuve écrite - connaissances	60	x	
		1 Epreuve écrite compétences	90	x	
Intitulé de l'UE : Histoire du droit Responsable : Céline Pauthier Composante porteuse : Faculté de droit Nombre d'ECTS : 3	Histoire du droit et des institutions publiques	1 Épreuve écrite - connaissances	60	x	
		1 Epreuve écrite compétences	90	x	

Semestre 2					
Intitulé de l'UE : Droit privé 2 Responsable : Céline Pauthier Composante porteuse : Faculté de droit Nombre d'ECTS : 6	Droit de la famille	1 Epreuve écrite - connaissances	60	x	
		1 Epreuve écrite compétences	90	x	
Intitulé de l'UE : Droit public 2 Responsable : Céline Pauthier Composante porteuse : Faculté de droit Nombre d'ECTS : 6	Droit constitutionnel 2	1 Epreuve écrite - connaissances	60	x	
		1 Epreuve écrite compétences	90	x	



**Sciences Economie et Gestion**

Mention	LSpS							
Parcours	Sciences Economiques et de Gestion et santé							
Responsable ou directeur des	Véronique Schaeffer et Quitterie Roquebert							
Composante	FSEG							
<b>Evaluations au cours du semestre</b>								
Liste des UE		Coefficient des épreuves	Initiés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DFF)	Notions/Contenus	Détail (le cas échéant)	
<b>Semestre 1</b>								
Intitulé de l'UE : Economie et gestion	Introduction à la microéconomie	1	Introduction à la microéconomie 1	1h		ABI	Introduction à la microéconomie	<b>18h CM 12h TD</b>
Responsable : Véronique Schaeffer		2	Introduction à la microéconomie 2	1h30	X			
Composante porteuse : FSEG	Principes de gestion	1	Principes de gestion 1	1h		ABI	principes de gestion	<b>18h CM 15h TD</b>
Nombre d'ECTS : 9		2	Principes de gestion 2	1h30	X			
<b>Semestre 2</b>								
Intitulé de l'UE :Eco société	Microéconomie : comportements individuels	1	Microéconomie : comportements individuels 1	1h		ABI	Microéconomie : comportements individuels	<b>18h CM 12h TD</b>
Responsable : Quitterie Roquebert		2	Microéconomie : comportements individuels 2	1h30	X			
Composante porteuse : FSEG	Macroéconomie	1	Macroéconomie 1	1h		ABI	Macroéconomie	<b>20h CM 12h TD</b>
Nombre d'ECTS : 12		2	Macroéconomie 2	1h30	X			
	Santé et société	2	Santé et société	1h	x		Santé et société	<b>20h CM</b>

**Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences 2025/2026 - Licence 1ère année Sciences pour la Santé parcours STAPS et santé**

**L1 SPS (LSOL31)**

Responsable de formation : Stéphanie Priester

Liste des UE	ECTS	Coefficient de l'UE	Matière	Coefficient des épreuves	Epreuve	Code Epreuve	Nb de Notes à remonter	CM	TD	Nature des évaluations	Durée	<b>Épreuve AVEC convocation</b>	<b>Épreuve SANS convocation</b>		
												<b>14</b>	<b>54</b>	<b>AB1+ Session remplacement</b>	<b>AB1+ neutralisation</b>
<b>Semestre 1</b>															
UE1 Disciplinaire Parcours STAPS	9		Matière 1 - APSA de polyvalence (Théorie et pratique)	1	Théorie des APSA	AP99AM1A	Pas de note attendue	4		pas de note attendue - évalué au S2					
				1	Pratique 1	AP99AM1B	1 note		12		Epreuve pratique		x		
				1	Pratique 2	AP99AM1C	1 note		12		Epreuve pratique		x		
			Matière 2 - Disciplines scientifiques STAPS (Histoire, Psychologie et sciences de la vie et de la santé)	1	Histoire	AP99AM2A	1 note	6	10	Ecrit	2h	x			
				1	Psychologie	AP99AM2B	1 note	4	8	QCM	30'	x			
				1	Sciences de la vie et de la santé	AP99AM2C	1 note	4	8	QCM	30'	x			
			<b>14</b>		<b>70</b>										
	12		Matière 1 - APSA de polyvalence et de santé (Théorie et pratique)	1	Théorie des APSA	AP99BM1A	1 note	4		QCM	30'	x			
				1	Pratique 1	AP99BM1B	1 note		12		Epreuve pratique		x		
				1	Pratique 2	AP99BM1C	1 note		12		Epreuve pratique		x		
				1	Pratique santé 1 (*)	AP99BM1D	1 note		8		Epreuve pratique		x		
				1	Pratique santé 2 (*)	AP99BM1E	1 note		8		Epreuve pratique		x		
			Matière 2 - Disciplines scientifiques STAPS (Sociologie, Psychologie et sciences de la vie et de la santé)	1	Sociologie du sport	AP99BM2A	1 note	6	10	Ecrit (dissertation simplifiée)	1h30	x			
				1	Psychologie	AP99BM2B	1 note	4	8	QCM	30'	x			
				1	Sciences de la vie et de la santé	AP99BM2C	1 note	4	8	QCM	30'	x			

Enseignements et évaluations ayant lieu au courant de l'année universitaire selon les disponibilités des installations sportives.

Sciences de la Vie

Mention	Sciences pour la Santé											
Parcours	Sciences de la Vie et santé											
Responsable ou directeur des études	A-C Gauer											
Composante	Faculté des Sciences de la Vie											
Objets pédagogiques	<b>Epreuves</b> <b>Session initiale</b>											
	Crédits ECTS	Coefficient mat.	Note seuil	Coefficient ép.	Intitulé	Type	Durée	Epreuve avec convocation (O/N)	Note seuil	Notions/Contenus	Détail (le cas échéant)	volume horaire
Intitulés												
<b>Semestre 1</b>												
Liste des UE obligatoires												
UE BIOLOGIE en Sciences pour la santé	3	-	-	1,5								Objectif : acquérir un langage commun, une vision intégrée de la biologie en vue de développer les connaissances disciplinaires
					Ecrit 1	E	45 min	Oui	-	Connaissances et compétences de base		
					Ecrit 2	E	45 min	Oui	-	Consolidation des connaissances et compétences		
UE Biodiversité en Sciences pour la Santé	6	-	-								Objectif : fournir un aperçu de la Diversité du Vivant ainsi qu'une connaissance de base de l'anatomie, du fonctionnement et de la phylogénétique des grands groupes d'organismes vivants.	37H CM 20H TD
				2	Ecrit de TD	E	45 min	oui	-	Connaissances de base et compétences en observation		
				2	Ecrit 1 de cours	E	45 min	Oui	-	Connaissances de bases		
				2	Ecrit 2 de cours	E	1 H	Oui	-	Consolidation des connaissances		

Sciences de la Vie

Mention	Sciences pour la Santé					
Parcours	Sciences de la Vie et santé					
Responsable ou directeur des études	A-C Gauer					
Composante	Faculté des Sciences de la Vie					
Objets pédagogiques	<b>Epreuves</b> <b>Session initiale</b>					
Intitulés	Crédits ECTS Coefficient mat. Note seuil Coefficient ép.	Initié Type Durée Epreuve avec convocation (Q/N) Note seuil	Notions/Contenus			
			Détail (le cas échéant)			
			volume horaire			

Semestre 2											
Liste des UE obligatoires											
UE Les bases de la Génétique en Sciences pour la santé	3		-						Objectif : acquérir le vocabulaire de la génétique, la connaissance des concepts de base de la génétique Mendéline et ses applications.		
				1	Ecrit 1	E	30 min	Oui	- Le vocabulaire de la génétique	24 H CM	
				1	Ecrit 2	E	30 min	Oui	- Les concepts de base de la génétique Mendéline		
				1	Ecrit 3	E	45 min	Oui	- Les concepts de base et la résolution de cas pratiques		
UE Les bases de l'écologie en Sciences pour la santé	3		-						Objectif : acquérir le vocabulaire de l'écologie scientifique et la connaissance des concepts et des enjeux actuels de l'écologie		
				1,5	Ecrit 1	E	30 min	Oui	- Connaissances de bases	24 H CM	
				1,5	Ecrit 2	E	45 min	Oui	- Consolidation des connaissances 1		
Techniques biologiques - Pratiques de laboratoire	6	-	-						Objectif : Comprendre les principes des techniques utilisées en biologie, suivre un protocole		
				1,75	Ecrit 1	E	1h	oui	- Connaissances de bases	26H CM 20H TD 12H TP	
				1,75	Ecrit 2	E	1h	oui	- Consolidation des connaissances		
				2,5	TP noté	A		oui	- Tester les capacités expérimentales		

Sciences Sociales

Sciences Sociales

Mention	Sciences pour la Santé																																									
Parcours	Sciences sociales																																									
Responsable ou directeur des études	Camille LANCELEVEE																																									
Composante	Faculté des sciences sociales																																									
Objets pédagogiques	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="6">Epreuves</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="6">Session initiale</th> </tr> <tr> <th>Crédits ECTS</th> <th>Coefficient mat.</th> <th>Note seuil</th> <th>Coefficient ép.</th> <th>Intitulé</th> <th>Type *</th> <th>Durée</th> <th>Epreuve avec convocation (O/N)</th> <th>Note seuil</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>										Epreuves								Session initiale						Crédits ECTS	Coefficient mat.	Note seuil	Coefficient ép.	Intitulé	Type *	Durée	Epreuve avec convocation (O/N)	Note seuil									
		Epreuves																																								
		Session initiale																																								
Crédits ECTS	Coefficient mat.	Note seuil	Coefficient ép.	Intitulé	Type *	Durée	Epreuve avec convocation (O/N)	Note seuil																																		
Intitulés																																										

Semestre 2 - Problématiques de santé contemporaines	12	10								
UE - Sciences sociales et problématiques de santé contemporaines	6	-								
CM Enjeux de santé contemporains		1		1	Epreuve 1	E	1h30	O	-	
CM Inégalités sociales de santé		1		1	Epreuve 2	E	1h30	O	-	
TD Problématiques de recherche en santé		1		1	Epreuve 3	O	20'	N		
UE - Méthodes en sciences sociales - santé	6	-		1	rendu	D		N		
CI Découverte des méthodes qualitatives		1		1	Rendu 1	D		N		
CI Découverte des méthodes quantitatives		1	-	1	Epreuve 1	E	1h30	O	-	
				1	Rendu 2	D		N		
				1	Epreuve 2	E	1h30	O	-	

L2 UE Santé et transversales

Mention	Parcours	Sciences pour la Santé												
		LICENCE 2 - BLOC SANTÉ et TRANSVERSE												
Responsable ou directeur des études	Composante	Objets pédagogiques	Epreuves											
			Session initiale											
Intitulés			Crédits ECTS	Coefficient mat.	Note de seuil	Coefficient Sp.	Intitulé	Type	Durée	Epreuve avec convocation (O/N)	Note de seuil	Notions/contenu		
Bloc Sciences pour la Santé			9											
<b>Semestre 3</b>														
UE - Signal et Technologie en Santé			2	2			0,25 Ecrit 1	E	30 min	O		Théorie de l'information, traitement du signal, application à l'imagerie, intelligence artificielle		
							0,25 Ecrit 2	E	30 min	O				
							0,50 Ecrit 3	E	60 min	O				
UE - Aspects médico-légaux en Santé			1	1			0,30 Ecrit 1	E	15 min	O		Initiation au secret professionnel, droits du malade et obligations du professionnel de santé		
							0,70 Ecrit 2	E	30 min	O				
<b>Semestre 4</b>														
UE - Traitements en Santé			2	2			0,50 Ecrit 1	E	30 min	O		Pharmacologie ; méthodes physiques : chirurgie, réadaptation, radiations ionisantes ; santé au travail		
							0,50 Ecrit 2	E	30 min	O				
UE - SHS			3	3			0,40 Ecrit 1	E	40 min	O		Poursuite et approfondissement des compétences développées en L1 : * Consolidation des savoirs fondamentaux des sciences humaines et sociales en santé * Approfondissement des savoir-faire de la méthode d'analyse d'image en santé et développement d'une littéracie visuelle. Entraînement à l'épreuve orale d'AIS (2e groupe d'épreuves) sous forme d'ateliers en présentiel (4,5h) Cet enseignement est réservé aux étudiant·es admissibles au 2e groupe, ou qui se déistent du 1er groupe, et qui passent l'épreuve d'AIS		
							0,60 Ecrit 2	E	60 min	O				
UE PPP			1	1			/							
							0,7 Portfolio à alimenter sur la plateforme Moodle	D		N		poursuivre l'élaboration du projet professionnel de Soins engagé en L1 SpS, ouverture sur les métiers de la Santé, prise de parole et notions composant un projet professionnel ;		
							0,3 Présentation du projet Santé	O		N				

Licence 2 - Sciences pour la santé - Plurisciences et santé  
2025-2026

#### Inclus dans :

#### • Licence Sci

- Licence Sciences pour la santé > Chimie et santé
  - Licence Sciences pour la santé > Droit et santé
  - Licence Sciences pour la santé > Économie et gestion et santé
  - Licence Sciences pour la santé > Mathématiques et santé
  - Licence Sciences pour la santé > Physique et santé
  - Licence Sciences pour la santé > Psychologie et santé
  - Licence Sciences pour la santé > Plurisciences et santé
  - Licence Sciences pour la santé > Sciences de la Terre et santé
  - Licence Sciences pour la santé > Sciences de la vie et santé
  - Licence Sciences pour la santé > Sciences du sport et santé
  - Licence Sciences pour la santé > Sciences sociales et santé

Licence 2 - Sciences pour la santé - Plurisciences et santé (LSOP32-460)

Nature : Année  
Révolue : Année

Période : Année  
Régime : ECI (Évaluation Continue Intégrale)

Nombre de sessions : Session unique  
Le tableau ci-dessous utilise des

Le tableau ci-dessous utilise

EC	Aspects médico-légaux en santé (Santé)			CCI				
<b>Choisir pour un total de 9 ECTS</b>								
UE	Option Physique S3 - 1	3	1	CCI	CM 14 TD 14 TD 14	SC ET 0h30 0,3 AC ET 1h00 0,7		
<b>PH44MC61</b>								
EC	Mécanique du solide	1		CCI		Ecrit AC ET 1h00 3 Participation TD - Cette note (constituée de 4 évaluations au minimum) ne sera prise en compte que si elle est favorable à l'absentéisme et correspond pour 1/4 de la note finale	SC QC 0h15 1	
UE	Option Chimie 1 - S3	3	1	CCI	CI 30	CC1 écrit SC ET 1h00 1 CC2 écrit AC ET 1h00 1		
EC	Chimie Physique: Spectroscopies et techniques de purification	3		CCI				
UE	TP Chimie S3	6	6	CCI	TP 30	EP1 TP Chimie Orga (examen écrit) EP2 Exp TP Chimie Orga (compétences expérimentales) EP3 Chimie Orga (cahier de laboratoire) EP4 Chimie Orga (examen pratique)	AC ET 1h00 4 AC A 0h20 2 SC A 2h00 1 AC A 2h00 3	
EC	TP Chimie organique	3		CCI				
EC	TP Chimie inorganique	3		CCI	TP 32	Moyenne rapports de TP Épreuve pratique avec compte-rendu écrit	SC A 1h00 1 AC A 4h00 1	
UE	Initiation à la connaissance du médicament	3		CCI				
UE	Introduction à la programmation	1		CCI	CM 10 TD 24	CC1 AC ET 1h30 0,45 Épreuve sur ordinateur AC A 1h30 0,45 PMS AC A 1h30 0,45		
<b>OBEXCM20</b>								
<b>Semestre 4 - SpS Plurisciences</b>								
Nature : Semestre								
Période : Semestre 4								
UE	Mathématiques 4	3	1	CCI	CM 12 TD 24	CC1 SC ET 0h30 0,25 CC2 SC ET 0h30 0,25 Epreuve finale AC ET 2h00 0,5		
MIEKDM04	Mathématiques 4			CCI				
UE	Chimie S4	3	1	CCI	CM 24 TD 12	Ecrit M. Millet - ces épreuves remplace celles indiquées dans la notice Ecrit Y. François - ces épreuves remplacent celles indiquées dans la matière	SC ET 0h45 0,5 SC ET 0h45 0,5	
EC	Chimie analytique 1	3		CCI	CM 24 TD 12	Ecrit techniques séparatives Ecrit spectrométrie de masse	AC ET 1h00 0,5 AC ET 1h00 0,5 AC ET 0h30 0,5 AC ET 0h30 0,5	
UE	Chimie des matériaux	3	1	CCI	CM 24	CC1 AC ET 0h30 0,5 CC2 AC ET 0h30 0,5 CC3 AC ET 0h30 0,5 CC4 AC ET 0h30 0,5		
UE	Chimie des matériaux	3		CCI	CM 24	CC1 AC ET 0h30 0,5 CC2 AC ET 0h30 0,5 CC3 AC ET 0h30 0,5 CC4 AC ET 0h30 0,5		
UE	Matrice : matrice matricielle, matrice et déterminante	2		CCI	CM 24	CC1 AC ET 0h30 0,5 CC2 AC ET 0h30 0,5 CC3 AC ET 0h30 0,5 CC4 AC ET 0h30 0,5		
VIA1BMMG	UE Concepts de base en génétique	3	3	CCI	CM 24	CC1 : concepts de base SC ET 0h45 1 CC2 : concepts et applications chez les eucaryotes SC ET 1h00 1 CC3 : concepts et applications chez les eucaryotes et prokaryotes AC ET 1h00 1		
VIA2DMMV	UE Microbiologie et virologie	3	3	CCI	CM 24	Fondamentaux de virologie AC ET 0h45 1,25 Fondamentaux de microbiologie AC A 0h30 0,25 Microbiologie 1 AC ET 0h30 0,6 Microbiologie 2 AC ET 0h45 0,9		
UE	Langage S4 (au choix)	3	1	CCI	TP 24			
<b>Choisir 1 élément</b>								
Matière	Angélique Laniard - Semestre pair		1	CCI	TD 20	Evaluation - Se reporter aux modalités d'évaluation du cours dans lequel l'étudiant est inscrit.	SC A	
Matière	Allemund Laniard - Semestre pair		1	CCI	TD 20	Evaluation - Se reporter aux modalités d'évaluation du cours dans lequel l'étudiant est inscrit.	SC A	
UE	Santé S4	6		CCI	CM 14 TD 4	CC1 : QCM, QCD et exercice(s) rédactionnel(s) SC ET 0h30 0,3 CC2 : QCM, QCD et exercice(s) rédactionnel(s) AC ET 1h00 0,7		
Matière	Traitements en santé (Santé)			CCI				
Matière	Sciences humaines et sociales (SHS)			CCI	CM 10 TD 12	CC1 : QCM AC ET 0h20 0,3 CC2 : synthèse écrite individuelle SC ET 1h00 0,4 CC3 : exposé oral avec rendu écrit par groupe SC A 0h30 0,3		
UE	Langage S4 (au choix)				TD 12			

Matière	Projet professionnel personnalisé (PPP)				CC1		Portfolio à alimenter sur la plateforme Moodle	SC	A	0h00	0,7	
<b>Choix 1 élément(s)</b>												
UE	Option Physique 5A - 2	3	1		CC1	TP	28					
EC	Physique expérimentale 4			1	CC1							
UE	28	3			CC1	CI	16					

**Légende**

Titre des colonnes

Éval? : Indique si l'ELP est évalué

Mat. : ELP mutualisé

Coef. : Coefficient

Rep. : Note éliminatoire

Rep. : Note notée en deuxième session

Nature d'enseignement

CC : CC (Cours magistral)

TD : TD (Travaux dirigés)

TP : TP (Travaux pratiques)

CI : CI (Cours intégré)

Nature d'ELP

EC : EC

Matière : Matière

UE : UE

Régime

CC : CC (Evaluation Continue Intégrale)

Type d'évaluation pour la session 1 des MCC

AC : Epreuve avec convocation

SC : Epreuve sans convocation

Type d'évaluation pour la session 2 des MCC

CT : Contrôle terminal

Nature de l'évaluation pour les MCC

A : Autre

EO : Epreuve Orale

ET : Epreuve sur table

Q : Questionnaire à choix multiples

R : Rapport écrit sans soutenance